



Trait d'Union

Numéro **20**

**Publication trimestrielle
de l'Union des Français de l'Étranger (U.F.E.) – Espagne
1er trimestre 2007**

Trait d'Union est publié par l' U F E et concerne tous les Français d'Espagne.
Tirage : 2.700 exemplaires.

U F E c/ Justiniano, 4, MADRID – 28004
Répondeur : (34) 91 308 09 30 - www.ufe-espagne.com

PUBLICIDAD GROUPAMA

ÉDITORIAL

APPARTENIR À UNE ASSOCIATION

Appartenir à une association signifie évidemment partager ses valeurs, encourager ses initiatives, soutenir ses responsables, participer à ses activités, recourir à ses services, échanger des informations, ... Sympathiser diffère peu apparemment d'adhérer, si ce n'est s'engager formellement en versant périodiquement une cotisation, si modique soit-elle.

Vous êtes très nombreux dans le groupe des sympathisants à nous féliciter fréquemment et cela nous encourage à persévérer.

Alors franchissez le pas et adhérez à l'UFE. Le bulletin joint au présent numéro vous en facilitera la tâche. Nous vous en remercions d'avance.

*Les animateurs de l'UFE Espagne et en particulier l'équipe de rédaction de **Trait d'Union** souhaitent à leurs amis et lecteurs, une excellente année 2007 sur tous les plans : santé, réussite professionnelle, satisfactions familiales, et que tous vos projets se réalisent.*

Souhaitons également que nos compatriotes fassent au printemps prochain, le bon choix pour la France et les Français. Enfin nous sommes de tout cœur avec notre pays d'accueil, l'Espagne, en ces temps difficiles.

Francis HUSS
Président de l'UFE Espagne

Trait d'Union

Comité de Rédaction

Pierre-Vincent Lorne
Francis Huss
Françoise Mégy
Karine Boyer-Kempf
Martine Trindade

UFE

- **Président :**
Francis Huss
- **Président honoraire-
Conseiller du Président :**
Alain Naeder
- **Vice-Président :**
Robert Debut
- **Secrétaire général :**
Robert Fillias
- **Trésorier :**
Elodie Cordan
- **Trésorier adjoint :**
Pierre Emmanuel Barris

Activités et Commissions

- **Actions sociales et de
Solidarité :**
- **Aide à la recherche d'emploi**
Pierre Berthelot
François Colombo
- **Loisirs-Aventures :**
Jérôme Bompard
Jean Michel Béranger
- **Loisirs-Culture :**
Patrice Chène
- **Publications :**
Pierre-Vincent Lorne
- **Web :**
Bruce Parneaudau
Robert Fillias

UFE est une association apolitique, sans but lucratif, créée en 1927, pour servir les intérêts des Français établis à l'étranger et les représenter auprès des institutions.

UFE Espagne est animée par des bénévoles ; sa cotisation est destinée à couvrir les frais de fonctionnement et permet à ses adhérents d'Espagne, de participer à ses activités et de recevoir prioritairement le bulletin *Trait d'Union* et la revue *Voix de France*.

Bureau Calle Justiniano, 4, 28004
Secrétaire: Martine TRINDADE

POUR MIEUX CONNAÎTRE L'ESPAGNE

L'ARCHITECTURE À MADRID

OU UNE BALLADE SUR L'AXE DE LA CASTELLANA

Colonne vertébrale de la ville qui voit son origine au niveau de la gare d'Atocha et continue encore aujourd'hui à s'étirer vers le nord, la Castellana peut être, en quelque sorte, un cours d'architecture de ces cent dernières années.

Large et plantée d'arbres au début et autoroutière sur la fin, on y trouve, entre autre, un bon nombre des constructions les plus représentatives de Madrid, oeuvres signées par les grands de l'architecture espagnole et dernièrement internationale. Pas question de faire de cette promenade une étude exhaustive, mais seulement un petit repérage, en portant notre attention sur les bâtiments les plus importants, qui resteront des références :

En commençant le périple à la hauteur de la bien connue Cibeles, on ne peut pas rater le **Palacio de Correos**, dont l'architecte **Antonio Palacios** est aussi l'auteur du merveilleux Circulo de Bellas Artes situé tout près de là, sur la calle Alcalá ; vrai palais comme son nom l'indique, il offre une façade digne d'un conte de fée et des volumes intérieurs d'une qualité telle que mettre une lettre à la poste pouvait, il y a encore peu de temps, devenir un but de promenade des plus instructifs... construit entre 1907 et 1909, dans un style qui lui est unique il est aujourd'hui en travaux pour être reconverti en mairie.

Au droit de la place de Colón, les deux jumelles **Tours de Jerez**, malheureusement récemment "rhabillées" pour des raisons de mise aux normes, ont été pendant longtemps un objet de polémique car leur apparition et leurs 102 mètres de hauteur ont contribué à marquer le début de la destruction de nombreux "palacetes" qui peuplaient alors la Castellana ; construites en 1976 par l'architecte madrilène **Antonio Lamela**, père de celui qui vient de terminer

la T4 de Barajas, et l'ingénieur **Fernando Ordoñez**, les 23 étages ont été construits du haut vers le bas, suspendus à 2 poteaux immenses, ce qui est un véritable tour de force.

À quelques centaines de mètres, discrètement caché dans un jardin, le siège de Bankinter, reprend avec sagesse et précision l'art de la construction en briques pour se mimétiser avec son voisin, sans pour autant manquer d'affirmer avoir été construit entre 1972 et 1976 par le futur très reconnu **Rafael Moneo** ; aujourd'hui, à la tête des travaux de l'agrandissement du musée du Prado et durant ces deux dernières décennies auteur de dizaines de projets sur toute l'Espagne, il avait à l'époque, dessiné tout en finesse ce bâtiment d'une sobriété et élégance qui restera une constante chez lui.

À deux pas de là, ne pas laisser de côté l'ex-siège de **l'Union y el Fenix**, noble dans sa simplicité et gainé de noir, construit par **Luis Gutierrez Soto**, principal représentant du rationalisme en Espagne entre 1966 et 1971 ; membre de la "generación del 25", il nous a construit des lieux que nous connaissons tous comme le Bar Chicote, le Cine Barceló, aujourd'hui Pacha et aussi l'aéroport de Barajas.

Quelques kilomètres plus au nord, l'immense ensemble de **Nuevos Ministerios**, installé sur l'ancien hippodrome a été projeté en 1933 par l'architecte **Secundino Zuazo Ulgade**, parce qu'il défendait depuis déjà quelques années le "projet de prolongement de la Castellana"; ce ministère, qui voulait être l'emblème de l'administration de la seconde République, d'inspiration classique, - mais vu d'en haut on peut constater que les bâtiments sont en forme de faucille et de marteau - n'est pas terminé quand éclate la

guerre civile... à l'issue de laquelle Zuazo est écarté du chantier et le bâtiment subit un certain nombre de modifications avant d'être terminé en 1942 sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui.

A peine un peu plus loin, **Banco de Bilbao**, construit entre 1971 et 1979, par **Sáenz de Oiza**, une des figures les plus reconnues de l'architecture contemporaine espagnole, auteur de Torres Blancas, pour lesquelles il reçut le prix d'excellence européenne en 1974 et de Viviendas en la M30, qui sont révolutionnaires dans leur conception ; cette tour marque le début de la zone de bureaux AZCA, elle est simple dans sa conception, 107 mètres de haut et une trentaine d'étages, tous avec vue panoramique, sobre dans ses volumes et forte dans le choix des matériaux, aluminium, acier oxydé et verre.

La **Torre Picasso**, de 171 mètres de haut, sans doute le bâtiment vedette de ces dernières années, est l'œuvre de l'architecte américain d'origine japonaise **Minoru Yamasaki** qui est aussi l'auteur des tours jumelles à Manhattan...inauguré en décembre 1988, après 6 ans de travaux, il est à ce moment là l'édifice le plus haut d'Espagne et de loin ; avec ses 71 000 m² et douze ascenseurs, conçu pour recevoir 6 000 travailleurs et 1 600 visiteurs, il aurait été l'objectif d'un attentat terroriste, pour lequel avaient été volés 1 700 kilos d'explosifs juste avant Noël 1999

Pour clore cette visite-promenade, il faut lever le regard sur le chantier qui se trouve quelques centaines de mètres au nord de la

Plaza Castilla sur les anciens terrains du Real Madrid ; ces quatre tours en construction, seront les plus hautes du pays... trois d'entre elles ont été confiées à des architectes étrangers :

-**Torre Espacio**, signée par l'architecte américain d'origine chinoise **Leoh Ming Pei**, celui de la Pyramide du Louvre, mesurera 223 mètres et sera de forme irrégulière sur les étages supérieurs,

- la suivante, **Torre Repsol** est de l'Anglais **Norman Foster**, celui qui a dessiné les petits champignons de couleur orangée dans les stations d'essence du même nom et sera de base rectangulaire,

- et la troisième **Torre de Cristal**, qui sera la plus haute avec ses 249 mètres est l'œuvre de **Cesar Pelli**, le dernier étage sera un jardin d'hiver dont la toiture est prévue inclinée et restera toujours illuminé la nuit,

- quant à la dernière **Torre Sacyr Vallemoso** de base circulaire, la seule des quatre qui aura un hôtel, c'est **Carlos Rubio** et **Enrique Álvarez** qui représentent la seule équipe espagnole intervenant sur ce grand complexe...

Si les délais sont tenus nous verrons la fin de la construction avant la fin de cette année.

Arrivés à ce point de la promenade, c'est le moment de regretter d'avoir fait certaines impasses ou même oubliés et peut être de redescendre la Castellana en étant plus attentifs.

Pascale TISSIER
Architecte DPLG

NOUVELLES DE NOS AMIS

Nous partageons le chagrin et présentons nos très sincères condoléances:

- à nos amis Aurélie, Claude et Bernard SOULIER (administrateur de l'UFE Espagne) pour le décès de Martin LEFEVRE des suites d'une longue et douloureuse maladie,
- à la famille de Begoña GERVAT MADARIAGA, adhérente de longue date, résidant ces dernières années à Bilbao.

NOUVELLES OFFICIELLES ET PRATIQUES

LA PROTECTION PAR LES CONSULATS DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Résidant dans un pays étranger, vous êtes soumis à la législation de votre pays d'accueil.

Le rôle du Consulat est de vous protéger contre les éventuels abus, exactions et discriminations. Le Consulat intervient en votre faveur auprès des autorités du pays en cas d'incarcération, d'accident grave ou de maladie. Il est également en mesure de vous prêter assistance en cas de difficultés telles que vol, perte de document, etc.

L'ASSISTANCE JUDICIAIRE

Le Consulat vous proposera le choix d'un avocat dont vous devrez rémunérer les services (sinon un avocat commis d'office assurera votre défense). L'indépendance du pouvoir judiciaire interdit toute immixtion de nos consulats dans le cours de la justice. Ils peuvent cependant, en cas de besoin, demander une accélération de la procédure judiciaire. Dans la mesure du possible, un agent consulaire est présent aux audiences en qualité d'observateur et s'assure que nos compatriotes soient, si nécessaire, assistés d'un interprète.

L'ACCIDENT GRAVE

Le Consulat est en principe prévenu par les autorités locales de tout accident grave survenu à un Français. Dès qu'il dispose des renseignements

suffisants, il prévient la famille et le ministère des Affaires étrangères qui envisage avec elle les mesures à prendre : hospitalisation ou rapatriement (dont les frais demeurent à votre charge).

Toujours dans la mesure du possible, le Consulat se procurera les rapports de police et, si nécessaire, les rapports médicaux.

Avant le départ, il est conseillé de souscrire un contrat d'assistance avec une compagnie prenant en charge, le cas échéant, le rapatriement sanitaire.

LES VICTIMES D'AGRESSIONS OU D'ATTENTATS

Dans tous les cas d'agression à l'étranger, la victime, son avocat ou ses ayants droit (en cas de décès de la victime), peuvent formuler une demande d'indemnisation auprès de la commission d'indemnisation des victimes d'infraction.

Les Français résidents à l'étranger s'adresseront au Tribunal de Grande Instance de Paris 4 boulevard du Palais 75001 Paris. Les résidents en France s'adresseront au tribunal du lieu de leur domicile.

En cas d'attentat, la victime ou ses ayants droit, peuvent transmettre une demande d'indemnisation au "Fond de Garantie des victimes d'actes de Terrorisme et autres Infractions" :



FGTI — 64 rue DeFrance — 94682 Vincennes cedex : 01.43.98.77.00 – Télécopie : 01.43.65.66.99 – contact@fgti.fr – www.fgti.fr

Quelle que soit la nature de l'agression, la victime ou ses ayants droit peuvent s'adresser à l'Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation : INAVEM — 1 rue du pré Saint-Gervais 93691 Pantin

Numéro Azur (appel local) : 0810.09.86.09 (du lundi au samedi de 10 à 22 heures). www.inavem.org

L'INAVEM a pour objectif d'améliorer l'information des victimes sur leurs droits, leur apporter un soutien psychologique et juridique, et les aider à préparer leur dossier via un réseau de 150 associations locales d'aide aux victimes. Les prestations sont gratuites.

LE DÉCÈS

Le Consulat prend contact avec la famille du défunt pour procéder, si celle-ci le désire, aux formalités légales de rapatriement du corps. Les frais sont assumés par la famille ou l'organisme d'assurance du défunt.

LA MALADIE

Le Consulat peut vous mettre en relation avec un médecin agréé par ses services et tient à votre disposition une liste de médecins spécialisés. Dans tous les cas, les honoraires restent à votre charge.

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Le Consulat pourra vous indiquer le moyen le plus efficace pour vous faire parvenir rapidement la somme d'argent dont vous avez besoin.

CE QUE LE CONSULAT NE PEUT PAS FAIRE

- Vous rapatrier aux frais de l'État, sauf dans le cas d'une exceptionnelle gravité et sous réserve d'un remboursement ultérieur ;
- Régler une amende, votre note d'hôtel, d'hôpital ou toute autre dépense que vous auriez engagée, avancer de l'argent sans la mise en place préalable d'une garantie ;
- Vous délivrer un passeport dans la minute;

- Intervenir dans le cours de la justice pour obtenir votre libération si vous êtes impliqué dans une affaire judiciaire ou accusé d'un délit commis sur le territoire du pays d'accueil ;
- Se substituer aux agences de voyage, au système bancaire ou aux compagnies d'assurance ;
- Assurer officiellement votre protection consulaire si vous possédez aussi la nationalité du pays dans lequel vous voyagez.

TRIBUNE LIBRE

ORIGINE DE QUELQUES MOTS ET EXPRESSIONS, UTILISES EN ESPAGNE ET ... AILLEURS

« Mas chulo que un ocho »

Lorsque circulaient les tramways à Madrid, les « chulapos » (jeunes délégués) utilisaient la ligne 8 pour se rendre à la « verbena » (lieu de fêtes populaires).

« Salvarse por los pelos »

Au cours des siècles passés, beaucoup de marins ne savaient pas nager. Il leur était recommandé de se laisser pousser les cheveux très longs pour les saisir « por los pelos » s'ils tombaient à l'eau, afin de les sauver.

Origine du prénom « PACO »

Il faut rappeler que San Francisco de Asis, était le « Pater Comunitatis », c'est-à-dire le Père de la Communauté des Frères Prêcheurs. On le citait en prononçant la première syllabe de Pater et de Comunitatis, ainsi naquit le prénom PACO.

Origine du prénom « PEPE »

Dans le passé, dans les couvents, au cours de la Lecture Sainte à voix haute, pour se référer à saint Joseph (San José) on le citait comme : -Pater Putatibus de Jésus- et pour simplifier : PP. Ce qui donna la coutume d'appeler PP (Pepe) ceux qui portent le prénom de Jos.

Pourquoi les Espagnols invoquent-ils

« Jesus », lorsqu'ils éternuent ?

Dans l'antiquité on croyait que de mauvais esprits habitaient l'intérieur des humains et qu'en éternuant on en expulsait une bonne partie. Et pour que le corps conserve son calme il était recommandé de prononcer : « Jesus »

« Quedarse sin blanca »

(être sans un sou)

La « blanca » était la monnaie en argent qui fut frappée en premier, au cours du règne de Pedro I (1334-1369).

« Irse de picos pardos » (faire la noce)

L'origine de cette expression remonte au Moyen âge, à cette époque, les prostituées étaient obligées de porter sur leur vêtement un morceau de toile bien visible en forme de bec (pico) et de couleur grise (pardo) afin de se différencier.

Origine de l'expression « OK »

Aux Etats-Unis, pendant la guerre de Sécession, lorsqu'une troupe regagnait sans perte sa caserne, on écrivait sur un grand tableau : « 0 Killed » (zéro mort). D'où provient l'expression OK qui actuellement est utilisée pour dire « que tout est correct »

D'où vient la coutume de « brindar » ?

(trinquer) :

Choquer les verres, cette coutume nous vient des Romains qui pensaient que boire du vin, ou autre boisson alcoolisée, apportait du plaisir à tous les sens humains, sauf à celui de l'ouïe. Pour lui inclure le plaisir il fallait choquer, faire du bruit, avec les verres.

Quelle est l'origine du nom YUCATAN donné à une importante zone du Mexique ?

Ce fut une erreur :

La région du Mexique connue comme YUCATAN, a été appelée ainsi parce qu'à l'époque de la Conquête espagnole, un général demanda à un indigène présent « Comment appelez-vous cet endroit ? » qui lui répondit « YU KA TAN » Mais ce que l'Espagnol ne savait pas, c'est que l'Indien lui avait seulement dit « Je ne suis pas d'ici ».

Robert DEBUT

Vice-Président de l'UFE

Espagne

ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER (AFE)

Le Bureau de l'Assemblée des Français de l'étranger s'est réuni les 15 et 16 décembre 2006.

La Direction des Français à l'étranger a fait part de la préparation de l'organisation de l'élection du Président de la République pour les Français résidents à l'étranger. Il a été noté, avec satisfaction, une forte augmentation des inscriptions sur les listes électorales consulaires, en particulier en Grande Bretagne (environ 30 %) et en Espagne (25%).

Elle a également présenté le projet de « guichet d'administration électronique » qui permettra aux Français à l'étranger d'effectuer à distance, nombre de démarches administratives dans le cadre de la modernisation du service public consulaire.

Le Secrétariat général de l'Assemblée a rendu compte de l'exécution du budget pour l'exercice 2006.

Le sénateur Del Picchia a présenté un avant-projet de « livre vert » de la Commission européenne sur « la protection diplomatique et consulaire du citoyen de l'Union européenne ». Cette présentation initiale a donné lieu à des échanges entre les membres de l'Assemblée et l'Administration.

Le sénateur Cointat a commenté sa proposition de création d'une « collectivité des français d'Outre frontières » dont l'AFE constituerait une sorte de conseil général, doté de compétences et de moyens en matière sociale, culturelle, d'enseignement,

Ont été mises en place :

- une commission temporaire dédiée à la **sécurité** des Français à l'Etranger et
- une seconde commission dont l'objectif est de rechercher des solutions palliant la **faible participation** de nos compatriotes de l'Etranger aux élections françaises, cette commission sera animée par Francis Huss.

Tous les détails des thèmes traités peuvent être obtenus sur demande à l'Union des Français de l'Étranger.

N'hésitez pas à nous faire part des difficultés rencontrées dans vos relations avec l'Administration française. Nous pourrions les exposer lors de la prochaine session plénière de l'Assemblée, qui se tiendra à Paris du 12 au 17 mars 2007.

Très sincères félicitations à notre ami **Pierre d'Argyll (alias Pierre-Vincent Lorne)** peintre et sculpteur français, qui le 20 décembre 2006, a été le premier Français nommé Académicien membre de l'**Académie royale des Beaux-Arts de San Fernando**.

www.pierredargyll.net

L '**Académie Royale des Beaux-Arts de San Fernando** est l'une des plus anciennes institutions artistiques de Madrid et l'une des plus grandes galeries d'Espagne. Au milieu des toiles de peintres de l'école espagnole tels Velázquez et Goya, elle abrite des académiciens vivants comme Tapiés. Elle fut fondée en 1752 par Felipe V, premier de la dynastie Bourbon. En 1773, elle s'installa dans le palais de Goyeneche ancien terrain du « Mesón de la Miel » calle de Alcalá proche de La Puerta del Sol. Son fonctionnement est le même que celui de l'Académie française. Elle organise des événements artistiques et des cours, concerts, débats, conférences, expositions permanentes ou temporaires des Académiciens au Musée de San Fernando, mais aussi dans toute l'Espagne et dans le monde avec les instituts Cervantés. Aujourd'hui l'Académie couvre la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique et les nouveaux arts de l'image. Elle compte 56 Académiciens titulaires, Académiciens honoraires et correspondants, dirigés par l'Illustrissime Sr. Don Ramón Gonzalez de Amezúa y Noriega. Sa Majesté le roi d'Espagne en est le président d'honneur.

ENSEIGNEMENT

Le Conseil d'Administration de l'UFE Espagne a décidé la création d'une Commission « Enseignement » chargée de faire le lien avec les parents d'élèves des établissements français en Espagne. *Trait d'Union* ouvre à cette occasion une rubrique permanente consacrée aux problèmes de l'enseignement français en Espagne, destinée aux parents d'élèves français.

ACCÈS DES ÉLÈVES DES LYCÉES FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ ESPAGNOLE "SANS SELECTIVIDAD"

1. La loi organique sur l'Éducation (LOE) votée en Espagne en mai 2006 stipule que les élèves issus des centres scolaires étrangers en l'Espagne pourront avoir accès à l'Université sans passer l'examen d'entrée (selectividad), s'ils sont en possession du titre requis pour accéder aux universités dans leur propre pays. Ainsi, les élèves des lycées français en Espagne, qu'ils soient français ou non, pourront s'inscrire aux universités espagnoles à partir du moment où ils auront obtenu le baccalauréat. Contrairement à ce qui se passe en France, où le baccalauréat suffit pour accéder à une université quelle qu'elle soit, la plupart des universités espagnoles exigent une note qui est la moyenne des résultats du contrôle continu et de la note obtenue à la « selectividad ».

2. Afin que les élèves des lycées français ne soient pas pénalisés à l'entrée des universités espagnoles, et en accord avec le Ministère espagnol de l'Éducation et de la Science, il a été convenu que **les services culturels de l'Ambassade de France** délivreront aux élèves bacheliers de nos lycées, une attestation de réussite au baccalauréat, accompagnée d'une **note de fin d'études secondaires** sur 20.

Cette note prendra en compte, en l'adaptant, la moyenne de leurs résultats scolaires des années de première et de terminale et leur note finale du baccalauréat. Au moment de l'inscription à l'Université, cette attestation devra être présentée aux autorités académiques compétentes qui se chargeront de diviser par deux la note sur 20 pour obtenir une note sur 10.

3. Ces modalités ont été fixées par un échange de lettres entre le Conseiller culturel auprès de l'Ambassade de France en Espagne et le Directeur général du Ministère espagnol de l'Éducation. Elles ont été annoncées dans la déclaration du sommet franco-espagnol de Girona du 16 novembre 2006.

L'accord final reconnaît donc **l'équivalence entre le baccalauréat et la « selectividad », et respecte les pratiques en usage en Espagne**. Il s'appuie sur des principes de justice et d'équité, en reconnaissant les mérites de chacun, tout en garantissant l'indépendance des jurys du baccalauréat. Ainsi, les élèves bacheliers, qu'ils étudient en Espagne ou en France, se verront appliquer un traitement unique au moment d'aborder ce passage important qu'est l'entrée à l'Université.

La France a décidé d'ouvrir en Espagne des classes préparatoires aux grandes écoles. Dès la rentrée de septembre 2007 une classe scientifique verra le jour au Lycée français de Madrid. Exceptionnellement pour l'Espagne, cette classe offrira un enseignement optionnel renforcé en chimie qui permettra à ceux qui l'auront suivi de pouvoir accéder à tous les choix de deuxième année (MPI, PSI, PCI, etc...) et non pas à un seul comme c'est le cas en France.

VIE ASSOCIATIVE

Nous remercions les organisateurs et les mécènes qui nous ont permis de profiter pleinement au **quatrième trimestre 2006**, des activités suivantes : (détails et photos sur www.ufe-espagne.com).

Samedi 19 octobre, **visite de la magnifique Villa de Carranque**, «monument plus durable que l'airain» de plus de 1.600 ans, devenue parc archéologique (50 km au sud de Madrid). Edifice de grande importance architecturale de l'époque de Théodose le grand où Materno, son promoteur, a voulu démontrer son pouvoir et son prestige en s'appuyant sur le modèle des palais des gouverneurs. Après cet intéressant moment de culture plus de 40 convives se sont restaurés abondamment au Mesón de Griñón.

450 personnes se sont réunies à LAVINIA, le "troisième jeudi de novembre" pour accueillir et déguster un excellent **Beaujolais nouveau**, accompagné de fromages, d'andouilles, de pâtés et de saucissons. Les rillettes manquaient à l'appel pour cause de confiscation aéroportuaire. Cette soirée organisée en coopération avec Madrid-Accueil, sous la présidence effective de Monsieur l'Ambassadeur de France en Espagne, a compté sur la présence de nombreux responsables d'associations françaises à Madrid.

Festivité, convivialité, curiosité...L'esprit de Noël version UFE a permis à plus de 70 convives de déguster un **menu chinois exclusif** (élaboré par Jenny notre amie chinoise préférée) en savourant – avec ou sans baguettes – des plats typiques. Comme chaque année, chacun a eu droit à un cadeau surprise.

A l'occasion de son l'Assemblée générale, le 11 janvier, **soirée exceptionnelle ; l'UFE Catalogne** a réuni, en présence

de Gérard Péliisson, président de l'UFE, plus de 400 personnes (en refusant près de 200) pour applaudir les humoristes du Parti d'en rire, savourer un concert de musique celtique du «bagad» d'Orvault et discuter autour d'un cocktail servi par la brasserie de l'Institut français de Barcelone. Sont intervenus au cours de la soirée les responsables des nouvelles sections UFE de Girona, Haut-Ampurdan et Tarragona, le président de l'UFE Espagne Francis Huss, deux sénateurs des Français de l'étranger : Joëlle Garriaud-Maylam et Robert del Picchia, le député des Pyrénées orientales Daniel Mach, le Consul général de France et Francis Mahiout, président de l'UFE Catalogne que nous félicitations.

Notez les activités programmées au deuxième semestre 2007 :

-samedi 27 janvier à 18 heures, dégustation de la traditionnelle **Galette des Rois**, au restaurant 2 du Lycée français de Madrid (info et inscriptions Elo 686 82 05 91).

-jeudi 8 février à 21 heures, **Bowling Dreams** au Palacio de Hielo calle Silvano, 77 2^a étage (inscriptions Eric 607 42 89 93 ou sur loisirs@ufe-espagne.com).

-vendredi 2 mars à 21 heures, **dîner de gala annuel** avec apéritif, attractions et loterie (656 83 10 00).

Nous vous informerons dès que possible par courrier postal et électronique – si nous avons vos adresses - : (infos 656 83 10 00)

-la **choucroute-party** Madrid, mars

-**excursion avec visite d'un « secadero de jamón »**, mai.

-la **plongée sous-marine** à Javea, juin

PUBLICIDAD AXA